



FÉDÉRATION FRANÇAISE

MONTAGNE
ESCALADE



FICHE D'INSCRIPTION ADULTE SAISON 2022/2023

Les éléments à fournir pour obtenir votre licence FFME:

- Fiche d'inscription complétée et signée
- **Certificat médical obligatoire ou questionnaire de santé (certif fournit valable 3 ans)**
- Règlement de votre adhésion (Si par chèque à l'ordre de Esprit Grimpe)

Fiche d'identité :

Nom.....Prénom.....Né(e) le.....

Adresse :

Commune :Code postal :

Mobile :Email :

En cas de nécessité, personne à prévenir :

Nom.....Prénom.....Tel mobile :

Grille Tarifaire Adhérents	Cotisation club à l'année	Licence FFME + CD/CR+ Assurance base (14€)	Total
Adultes GA	185,5 €	74,5 €	260 €
Etudiants	165,5 €	74,5 €	240 €
Adultes autonome	85,5 €	74,5 €	160 €
Famille	nous consulter	prix dégressif à la 3 ^{ème} personnes	

De Septembre 2022 à juin 2023, vacances scolaire non incluses. Les séances annulées sont reportées dans la mesure du possible.

Les séances sont effectuées uniquement en falaises :

Le tarif adulte comprend :

- Une séance de 2h en falaise le soir automne/printemps. Soit 11 lundis à l'année.
- Une $\frac{1}{2}$ journée le dimanche matin en SNE, Soit 12 dimanche à l'année.
- Un weekend

Questionnaire de santé: (A remplir si ancien adhérent sinon fournir un certificat médical)

- Je soussigné(e).....atteste avoir renseigné le questionnaire légal de santé
- QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
- Un certificat médical à fournir, si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions.

- J'accepte d'être licencié FFME avec assurance base (14€) incluse pour la saison.
En option, garanties d'assurance plus élevées (voir notice d'information FFME) :

- base+(17€)
 base++(24€)

- IJ1 (18€) |
 IJ2 (30€) |
 IJ3 (35€) |

- VTT (30 €)
 Slackline/Highline (5€)
 Ski piste(5€)

- Trail (10€)

- J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur du club « Esprit Grimpe ».
Ceux ci sont consultable et téléchargeable sur le site internet.

Fait àle.....

www.espritgrimpe.com/ associationespritgrimpe@gmail.com /SIRET : 79508215500024

Esprit Grimpe Mairie d'Orgon place de la liberté 13660 Orgon

Tel :Vanessa Brault: 06 63 49 35 52 / Christophe Ruggieri : 06 34 32 74 89

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplet atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.